80e ANNEE, No 85 — LE NUMERO : 10 CENTIMES — Vendredi et samedi, 12 et 13 avril 1918

Tarif des annonces
Annonces, la ligne 0.50
Ann. financières (avis d'assembl. de soc.) 1.00
Nécrologie » 1.00
Faits divers fin » 1.25
Faits divers corps » 1.50
Chronique locale » 3.00
Réparations judic. » 3.00

L'AMI DE L'ORDRE

JOURNAL QUOTIDIEN

Abonnements postaux
1 mois . . . 1.75
3 mois . . . 5.25
Les abonnements se prennent EXCLUSIVEMENT aux bureaux de postes ou aux facteurs.

BUREAUX
Rue de la Croix, 29, Nancy

LA GUERRE

COMMUNIQUE ALLEMAND

Berlin, 11 avril. — **La guerre à l'Ouest.** — La bataille près d'Armentières bat son plein depuis le 9 avril. Entre Armentières et Festubert, l'armée du général von Quast s'est emparée des positions anglaises et portugaises établies sur la rive méridionale de la Lys et sur la rive orientale de la Lawe. Après avoir pris d'assaut Bois-Grenier et Neuve-Chapelle, son premier bien l'a portée au delà du champ d'entonnoirs transformé en bourbier et l'a rendue maîtresse de la vaste plaine aménagée pour une défense opiniâtre et dont les innombrables fermes, maisons et bouquets d'arbres avaient été transformés, par de longues années de travail, en autant de points d'appui puissamment fortifiés. Sous la conduite énergique du général-major von Hoefer, nous forcions déjà le 9 avril au soir le passage de la Lys près de Bac-St-Maur, grâce à l'entreprise hardie du lieutenant Drebing, du régiment d'infanterie n° 370.

Hier, nous avons continué notre attaque sur un front plus étendu encore. Des troupes du général Sixt von Arnim se sont emparées de Hollebeke, ainsi que des premières lignes anglaises qui viennent s'y rattacher du Sud. Elles ont pris d'assaut la hauteur de Messines et l'ont tenue malgré les fortes contre-attaques ennemies. Au Sud de Warneton, elles se sont avancées jusqu'au bois de Ploegsteert et ont atteint la route de Ploegsteert-Armentières.

L'armée du général von Quast a franchi la Lys sur divers points entre Armentières et Estaires et s'y bat sur la rive septentrionale contre des troupes anglaises fraîchement amenées en ligne. Au Sud d'Estaires, nous avons atteint en combattant la Lawe et la région située au Nord-Est de Béthune.

Le nombre de nos prisonniers dépasse de loin 10,000; un général portugais en fait partie.

Sur le front de bataille sur les deux rives de la Somme et sur la rive méridionale de l'Oise, les opérations se sont bornées à des duels d'artillerie et à de petites opérations d'infanterie.

Rien de nouveau à signaler des autres théâtres de guerre.

COMMUNIQUE AUTRICHIEN

Vienne, 11. — A l'Ouest de la vallée de Garde, et de la vallée de la Brenta, nos troupes d'assaut ont exécuté d'heureuses opérations.

Par ailleurs, rien de particulier à signaler.

COMMUNIQUE BULGARE

Sofia, 9. — Sur le front en Macédoine, dans les environs de Bitolia et à l'Est du Vardar, la canonnade a été plus violente de part et d'autre que sur le reste du front. Activité modérée de l'artillerie dans la vallée de la Strouma et au Sud de Barakli-Djumaya. Nos détachements d'attaque ont dispersé plusieurs détachements ennemis et ont fait des prisonniers anglais.

Sur le front de la Dobroudcha, armistice.

COMMUNIQUE FRANÇAIS

Paris, 10 avril. 3 h. — La nuit a été marquée par une série d'actions locales entreprises par l'ennemi sur plusieurs points du front. Dans la région de Hangard-en-Santerre, l'ennemi a prononcé hier en fin de journée une attaque puissante précédée d'une forte préparation d'artillerie. Un combat acharné s'est engagé pour la possession du village, qui a passé de main en main; vers 3 heures du matin, une contre-attaque de nos troupes nous a rendu entièrement le village et le cimetière. Au même moment, une tentative de l'ennemi pour nous chasser du bois de Castel a subi un sanglant échec. A l'Ouest de Noyon, l'ennemi n'a pas été plus heureux dans la région de Suzoy. Là encore, nos troupes ont brisé les efforts de l'ennemi, qui a accru le chiffre de ses pertes sans obtenir de résultat. Au Nord-Est du mont Renaud, nos reconnaissances ont fait des prisonniers et capturé deux mitrailleuses. Sur la rive gauche de l'Oise, dans la région du canal, lutte d'artillerie intermittente. Au Nord-Ouest de Reims, nous avons réussi une incursion dans les lignes ennemies et fait des prisonniers. Grande activité des deux artilleries sur la rive gauche de la Meuse, en forêt d'Apremont et en Woevre dans la région de Flirey.

11 h. soir. — Sur le front au Nord de Montdidier et dans la région du canal de l'Oise, la lutte d'artillerie s'est maintenue assez violente. Aucune action d'infanterie. Nous avons fait une trentaine de prisonniers au cours des combats de la nuit dernière. Journée relativement calme sur le reste du front.

Il se confirme que quatre nouveaux avions ennemis ont été abattus par nos pilotes les 31 mars, 2 et 6 avril et un cinquième par les moyens de la défense contre avions cette dernière journée.

Armée d'Orient. — Rencontres de patrouilles vers Staravina et sur la Strouma. Action d'artillerie dans la vallée du Vardar et dans le secteur de Monastir. Bombardement des campements bulgares au Nord-Ouest de Demir-Hissar par l'aviation britannique.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Londres, 10 avril. — Sur le front de bataille au Nord du canal de La Bassée, la lutte a continué avec acharnement hier au soir et pendant la nuit. Nos troupes tiennent la ligne de la Lave à la Lys et sont violemment engagées sur la rivière près des points de passage à Estaires et à Bac-Saint-Maur. Sur le front Sud de l'attaque, Givenchy, où l'ennemi était parvenu à pénétrer, a été repris un peu plus tard par une brillante contre attaque de la 55e division; elle a fait, au cours de ce combat dans ce secteur, 750 prisonniers. De bonne heure, ce matin, l'ennemi ouvrit un violent bombardement sur nos positions à l'Est et au Nord d'Armentières, jusqu'au canal Ypres-Comines. On signale que le combat d'infanterie aurait commencé dans la partie Sud de cette zone.

Au Sud de la Somme, des actions locales ont eu lieu hier au soir sur certains points du front britannique. La situation reste sans changement.

LA GUERRE NAVALE

Berlin, 10. (Officiel). — Ceux de nos torpilleurs attachés à la côte de Flandre, sous le commandement du capitaine de corvette Albrecht, ont copieusement bombardé, le 9 avril au soir, les installations militaires établies près de La Panne. Les batteries de la côte ont vainement répondu à leur feu. Nous n'avons pas aperçu de forces navales ennemies.

Berlin, 11. (Officiel.) — Au cours d'attaques opiniâtres, nos sous marins ont coulé dans la Méditerranée deux convois de quatre vapeurs chacun, représentant au total plus de 30,000 tonnes brut, plus un contre-torpilleur anglais de la classe « L », de 930 tonnes. Une torpille a touché un vapeur-citerne, mais celui-ci, bien que fortement endommagé, a sans doute pu atteindre le port d'Alexandrie. Ce vapeur était chargé et, pour autant qu'on ait pu le constater, armé. Les forces de protection qui l'entouraient permettent de croire que sa cargaison était précieuse. Voici les noms de vapeurs que nous avons pu identifier : les vapeurs anglais « Saldonha » (4,505 tonnes brut), « Saint-Dimitrion » (3,359 tonnes brut), le vapeur-citerne « Onets » (5,175 tonnes brut), le vapeur italien « Sincerita » (1.732 tonnes brut) et le vapeur grec « Princess Sofia » (2,282 tonnes brut). Le contre-torpilleur anglais coulé convoyait, avec un autre contre-torpilleur, un grand transport qui a été également détruit. Le sous-marin a constaté qu'à bord du vapeur « Saint-Dimitrion » une détonation s'est produite, provenant probablement de l'explosion de munitions.

Berlin, 10. — L'empereur d'Allemagne a exprimé au capitaine de marine Lothaire d'Arnould de la Périère, commandant du sous-marin « U 35 », ainsi qu'à tout l'équipage de ce dernier, les termes de sa plus haute approbation et gratitude pour les performances extraordinaires accomplies par ces vaillants marins, sous la direction de leur insurpassable chef. Le capitaine-lieutenant d'Arnould de la Périère, dont les prouesses sous-marines, aussi intrépides que couronnées de succès, ont déjà été signalées à sa gloire, a coulé aux ennemis, durant ses deux ans et demi de croisière dans la Méditerranée, avec son excellent sous-marin « U 35 », un total de 196 navires représentant, en chiffre rond, un demi-million de tonnes. Jusqu'à présent, il a fait couler deux navires de guerre, un croiseur auxiliaire, cinq transports de troupes, 124 vapeurs de commerce ou de transport, 62 voiliers et deux bateaux de pêche. Il convient de mentionner particulièrement ici que le sous-marin « U 35 », qui a si bien fait ses preuves, a ainsi à son actif, sous la direction de ses deux commandants successifs, un total dépassant 600,000 tonnes coulées à l'ennemi.

Londres, 10. — Par suite de la collision qui s'est produite le 4 avril, un contre-torpilleur britannique a coulé. Tous les hommes ont probablement péri.

Amsterdam, 10. — Le vapeur « Flandre », qui voyageait pour le service auxiliaire belge, a touché une mine le 8 avril et a coulé. L'équipage a été sauvé.

Madrid, 10. — Un vapeur français qui fuyait devant un sous-marin a échoué près du cap Juby, à la côte de l'Afrique occidentale, et est vraisemblablement perdu. Il avait une cargaison de caoutchouc et de céréales.

Stockholm, 10 avril. — Le « Naj Dagligt Allahanda » apprend que le gouvernement anglais refuse aux équipages des navires suédois ancrés dans les ports anglais l'autorisation de quitter leur bord. Le but de cette mesure draconienne est de forcer les marins suédois à s'enrôler au service de l'Entente.

D'autre part, on annonce que le gouvernement refuse des passe-ports aux marins suédois qui demandent à quitter la Grande-Bretagne.

L'offensive allemande à l'Ouest

Les Allemands n'opèrent plus seulement au Sud de l'Oise, où ils ont rejeté les Français au delà du canal de l'Oise à l'Aisne, dernier secteur qu'ils occupaient encore sur la rive orientale. Leur activité se manifeste sur deux autres points du front. D'une part, ils ont repris l'offensive sur les deux rives de la Somme, d'où ils menacent directement Amiens; de l'autre, ils ont accentué, au Nord du canal de La Bassée, leur brusque attaque signalée hier, à laquelle ils semblent vouloir donner les proportions d'une opération de grand style. De La Bassée à Armentières, c'est-à-dire sur un front de 20 kilomètres, la première ligne anglo-portugaise est tombée tout entière entre leurs mains et ils ont franchi la Lys sur plusieurs points entre Estaires et Armentières. Plus au Nord encore, ils sont entrés dans les positions anglaises des deux côtés de Warneton.

La bataille est donc engagée sur un front de plus de 30 kilomètres. Il serait naturellement prématuré de pronostiquer l'issue d'une opération qui n'en est encore qu'à ses débuts. Est-ce une diversion? Est-ce une nouvelle tentative de percée? Nous le saurons bientôt.

Berlin, 10. (Officieux). — Sur le front de bataille principal, une violente canonnade a continué hier de part et d'autre. Nous avons amélioré nos positions au Nord de Neuville-Vitasse et de Boiry-Becquerelle ainsi que dans le bois d'Aveluy. L'ennemi a prononcé près de Hangard, sur la route d'Ailly à Moreuil, des attaques en masses, qui ont été repoussées et lui ont coûté de fortes pertes. Une troisième attaque, déclanchée à 3 heures du matin, sur cette route, après un court feu roulant, s'est écroulée sous le feu de notre artillerie et de nos mitrailleuses. Au Nord et au Sud-Est de Montdidier, les Français ont subi des pertes sanglantes au cours d'attaques plusieurs fois renouvelées.

La bataille d'Armentières

Berlin, 10 avril. (Officieux). — Le 9 avril, après une préparation minutieuse, des divisions allemandes ont pris, en surprise, une offensive sur un front de plus de 15 kilomètres. En face des troupes allemandes allant à l'attaque se trouvaient deux divisions portugaises encadrées par deux divisions anglaises, tandis qu'une troisième division anglaise était tenue en réserve. Personne sans doute ne s'était attendu à une offensive dans le terrain extrêmement défavorable qui se trouve au Sud d'Armentières. Cette grande vallée est faite de prairies marécageuses sillonnées par de nombreux petits ruisseaux, des fossés, des haies et des oseraies. De nombreux villages et fermes y sont dispersés. A cette époque de l'année, le terrain est souvent inondé.

L'endroit où nous avons pénétré dans les lignes ennemies est limité au Nord par la Lys, à l'Ouest par la Lawe, au Sud-Ouest par le canal de La Bassée. La plaine s'étend jusqu'aux collines des Flandres, qui l'entourent et desquelles on voit émerger au Nord, ainsi qu'un donjon, le mont bien connu de Kemmel. Il domine toute la région d'Ypres. Sur les hauteurs de Godewaerswelde se profile la silhouette du couvent des Trappistes. Depuis plus de trois ans, l'ennemi avait travaillé à fortifier ses positions en cet endroit, et en ces derniers temps de nouvelles lignes, situées plus à l'arrière et à l'Ouest d'Armentières, avaient été établies. Le terrain de combat présente pour la défense des avantages extraordinaires. Seul un feu concentrique de l'artillerie pouvait favoriser l'assaut de tous ces ouvrages d'art qui, il est vrai, avaient, à cause de l'humidité du sol, été tous établis au-dessus du sol.

Nous avons encore une fois brillamment réussi à tenir secrets nos préparatifs. A 4 h. 30 du matin, le bombardement de l'artillerie et la protection de nappes de gaz sur les positions et les batteries ennemies ont commencé. L'épais brouillard favorisait le tir au gaz, mais entravait par contre les reconnaissances et rendait difficile l'intervention des aviateurs. A 8 h. 45 du matin, l'infanterie s'est lancée à l'assaut et, deux heures après, la première ligne de tranchées était déjà prise. En dépit des difficultés considérables créées par les accidents et l'état du terrain, toute l'artillerie a suivi l'infanterie avec une énergie et une rapidité admirables. De violents combats se sont engagés pour la possession des passages sur les rivières. Les pertes ennemies en morts et en blessés ont été extraordinairement élevées. Grâce au brouillard épais qui a favorisé la réussite de cette surprise, les pertes allemandes sont restées aussi minimes que le 21 mars.

Du correspondant de guerre du « Daily Chronicle » :

« Avant de déclancher, le 9 avril, leur attaque, les Allemands ont lancé au moins 60,000 grenades à gaz sur nos lignes. Leur artillerie a touché un grand nombre de villes et de villages situés à l'arrière de notre front, tels Bethune, Armentières, Merville et Estaires. Dans la région d'Armentières et au Sud de Fleurbaix, le feu roulant ennemi a cessé à 11 h. A ce moment, les troupes portugaises se trouvaient au centre de la bataille; elles se sont comportées vaillamment sous l'attaque ennemie. Le terrain et le temps ne favorisent pas l'attaque des Allemands, qui doivent traverser les marécages que forme un réseau inextricable de ruisselets que les récentes pluies torrentielles ont fait déborder d'autant plus facilement que leurs digues ont été détruites par le feu des canons de gros calibre. »

Du correspondant de guerre du « Morning Post » :

« La nouvelle attaque allemande a vraisemblablement pour but d'étendre le saillant formé par les lignes ennemies entre Givenchy et Fleurbaix. Sur divers points, la ligne n'est que faiblement occupée, car le terrain est très marécageux et n'est pas sillonné de tranchées régulières. A cet endroit, l'ennemi a l'avantage de s'appuyer sur Aubers, situé immédiatement à l'arrière du front, ce qui lui permet d'embrasser une grande partie du terrain qu'il veut conquérir. Les batteries ennemies ont commencé leur action lundi, à 8 heures du soir, et ont continué à tirer jusqu'à minuit. Depuis minuit jusqu'à 4 heures du matin, la canonnade a cessé, mais alors un feu concentrique a été déclanché depuis Armentières jusque Lens. A 5 h. 1/2, la canonnade a cessé au Sud du canal, tandis qu'elle continuait jusqu'à 6 heures dans la région d'Armentières. Malgré la supériorité du feu allemand, les Portugais se sont bravement accrochés à leurs positions, qu'ils tenaient encore à midi. Les troupes anglaises ont repoussé des attaques dirigées contre les hauteurs qui s'élèvent près de Givenchy. »

Une opinion neutre

Berne, 10. — Le critique militaire Stegeman, en commentant, dans le « Bund », les derniers combats, s'exprime en ces sens qu'il n'y aurait pas encore d'amélioration à la situation stratégique des Anglais. Quant à celle des Français, elle se serait dessinée à leur désavantage du fait qu'ils voient serrées de toutes parts leurs réserves affluant dans le secteur Beauvais-Amiens.

Il faudrait, en tout cas, bien tenir compte de ce que les Allemands sont parvenus non seulement à conquérir 8,000 kilomètres carrés en enlevant à deux armées anglaises toutes leurs positions de retranchement et dépôts d'approvisionnements, ainsi qu'à éloigner l'armée anglaise en la refoulant de sa principale base d'opérations de Paris-Rouen, mais, outre ces avantages, à conserver l'initiative pour la continuation de leur offensive : cette dernière considération est d'une portée décisive pour le jugement à formuler sur la situation.

En Angleterre

Augmentation des impôts

Le « Daily Mail » annonce que M. Bonar Law demandera de considérables augmentations d'impôts lorsqu'il présentera le nouveau budget; le montant total des recettes gouvernementales comportera 1,000 millions de livres en ce qui concerne les impôts. L'impôt sur le revenu sera augmenté par un impôt complémentaire sur les revenus les plus élevés. Des impôts considérables seront prélevés sur la bière, les spiritueux, le café, le thé et le sucre. Les recettes municipales comporteront, du chef d'impôts et de taxes, 700 millions l'année passée; le montant des nouveaux impôts à établir s'élèvera à 900 millions.

Un discours de M. Lloyd George

Londres, 9. — M. Lloyd George a prononcé à la Chambre des Communes un discours dans lequel il a exposé la situation sur le front à l'Ouest et fait connaître les propositions du gouvernement visant le renforcement des effectifs. La Chambre était bondée, mais il ne régnait aucune surexcitation, et aucune manifestation n'a salué l'entrée des chefs de parti. Le premier ministre, qui était lui-même entré sans être aperçu, n'a pas été applaudi, comme il en allait d'ordinaire, lorsqu'il s'est levé pour prendre la parole. Il a commencé son discours à voix basse, et ce n'est que par la suite qu'il a haussé le ton.

« Nous venons, dit-il, d'aborder la phase critique de la guerre. Le sort de l'Europe et la liberté du monde entier dépendent probablement de l'issue de l'offensive actuelle. Le gouvernement va être obligé de demander au pays de faire de grands sacrifices. Jusqu'en novembre 1917, le nombre des soldats de l'Entente comparé à celui des soldats de l'Allemagne à l'Ouest était dans la proportion de 3 contre 2. Même lorsque après l'écroulement du front russe les premières divisions allemandes et réserves autrichiennes arrivèrent à l'Ouest, les Alliés y gardaient encore une légère supériorité numérique dans toutes les armes, mais les Allemands avaient l'avantage de l'initiative, et au moment de leur offensive, à laquelle ont pris part 95 divisions, le temps les favorisait. Notre situation parut grave lorsque l'ennemi réussit à percer le front défendu par notre troisième et notre cinquième armée, et ce ne fut que grâce au sang-froid de nos troupes qu'une fois encore l'Europe fut sauvée. Une enquête est ouverte en ce qui concerne la retraite de la cinquième armée, commandée par le général Gauhg, à qui l'on reproche d'avoir abandonné la ligne de la Somme trop tôt et sans faire sauter les ponts derrière lui : en attendant d'en connaître le résultat, le général a été rappelé. »

M. Lloyd George rend un chaleureux hommage à l'aide loyale de l'armée française :

« Bien que le contact entre l'armée française et la nôtre n'ait pu être rompu, dit-il, il serait absurde de méconnaître la gravité de la situation. Le gouvernement toutefois a pris toutes les mesures qu'elle commandait. Des réserves plus nombreuses que jamais ont franchi la Manche. Les chiffres publiés par l'ennemi concernant son butin sont exagérés : il est exact que le ministère des munitions ne pourrait à lui seul remplacer nos pertes, mais nous avons d'importantes réserves même de munitions et d'avions. »

Après avoir exprimé sa confiance quant au développement ultérieur de la bataille et parlé de l'aide matérielle et morale des Américains, M. Lloyd George continue :

« Depuis longtemps, tous les généraux étaient convaincus de l'urgente nécessité d'un commandement supérieur unique à l'Ouest. Le général Foch est un des meilleurs soldats de l'Europe. L'armée anglaise n'a pas été divisée en vue de « petites opérations ». S'il n'y avait pas eu de divisions anglaises en Italie, l'Autriche-Hongrie aurait jeté toutes ses forces sur le front à l'Ouest. Deux divisions anglaises ont été retirées du front de Salonique. En Mésopotamie, il n'y a qu'une division de troupes blanches, et trois seulement en Egypte et en Palestine. Le reste est formé de contingents hindous ou mixtes.

» En ce qui concerne nos pertes à l'Ouest, on ne peut encore rien préciser, mais le maréchal Haig prétend qu'il est impossible d'admettre les indications fournies par l'ennemi.

» L'ennemi veut qu'une décision militaire intervienne cette année sur le front compris entre le canal et l'Adriatique. Tout dépend de la question de savoir si nous resterons forts jusqu'au bout : nous pouvons le rester grâce à l'aide de l'Amérique.

» La limite d'âge militaire sera portée à 50 ans, et dans certains cas et pour des troupes spéciales jusqu'à 55 ans. Il n'est pas possible de tolérer plus longtemps que l'Irlande échappe au service obligatoire; la nouvelle loi lui sera donc appliquée et dans la même forme. Un projet de loi donnant un gouvernement autonome à l'Irlande sera incessamment déposé au Parlement : le rapport du Convent irlandais nous permet d'espérer que l'application en aura un heureux résultat.

» Il est regrettable que la loi sur le service obligatoire frappe certaines industries, mais le gouvernement n'a pu l'éviter. Tandis que l'ennemi nous attaquait avec impétuosité, un de nos alliés nous a fait défection et un autre n'est pas encore prêt à mettre en œuvre un dixième de sa force. Si nous voulons éviter que la guerre dure encore des années, il faut que nous gagnions cette bataille et que, dans ce but, nous mettions en ligne toutes nos ressources. »

La discussion étant ouverte, M. Asquith propose d'ajourner les débats, le projet devant entraîner au point de vue militaire des conséquences tellement graves que toute autre considération doit leur céder le pas.

Le député nationaliste irlandais Dévlin dépose une motion d'ajournement parce que ce serait folle, dit-il, d'imposer le service obligatoire à l'Irlande. M. Dillon appuie la motion de M. Devlin.

Après une heure de discussion sur cette motion d'ajournement, le gouvernement propose la clôture, qui est votée par 310 voix contre 85.

La discussion du projet en première lecture étant ouverte, le député irlandais William O'Brien, nationaliste indépendant, proteste à son tour, mais le projet est voté par 299 voix contre 80. On croit généralement qu'il sera voté avec quelques modifications en deuxième et en troisième lecture.

A la Chambre des lords, c'est lord Curzon qui a soutenu le projet. Il a déclaré que 30,000 hommes par jour traversent la Manche en ce moment et que, la crise vint-elle à durer des semaines, des mois ou même un an, le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour y faire face au moins pendant toute l'année 1919.

M. Asquith s'étant élevé très énergiquement contre l'extension de la loi militaire à l'Irlande, M. Bonar Law lui a répondu que le gouvernement ne s'est prononcé en faveur de cette extension qu'après avoir pesé consciencieusement le pour et le contre et qu'il n'abandonnera son point de vue sous aucun prétexte. Après le rejet d'une motion tendant à dire que le projet du gouvernement est de nature à amoindrir la force maritime et la puissance économique de la nation, sans augmenter de manière sensible sa puissance militaire, le projet de loi a été adopté par 322 voix contre 100.

Le Manchester Guardian écrit que le discours du Premier anglais n'a suscité aucun enthousiasme, sauf au moment où il envoya le salut de la nation aux frères d'armes de France et où il rendit hommage à l'attitude énergique du président Wilson. Il fut interrompu à diverses reprises quand il parla de l'Irlande. L'attitude de la Chambre était fort réservée. Quand il arriva au passage de son discours annonçant l'extension de la loi militaire à l'Irlande, l'assemblée se partagea en deux groupes bien distincts. Le premier applaudit à tout rompre, mais le second se borna à approuver bruyamment la protestation de M. William O'Brien disant que le projet de loi était une déclaration de guerre à l'Irlande. Les nationalistes refusèrent d'entendre davantage le discours du Premier, même quand il en vint à faire sa déclaration relative au Home Rule.

M. Asquith réussit ensuite à ramener le calme au sein de l'assemblée et la séance put continuer, mais les nationalistes ne cachèrent pas leur intention de combattre le projet par tous les moyens à leur disposition. Lors de la prise en considération du projet, l'opposition avait réuni 80 voix; lors de la seconde lecture, elle fera valoir ses moyens de résistance.

D'après le *Daily News*, toutes les administrations publiques en Irlande sont résolues à s'opposer au service militaire. Le bourgmestre de Waterford a dit que l'appel des Irlandais sous les armes aurait la même signification que l'incorporation des Belges dans l'armée allemande.

Du *Daily Telegraph* : « Nous sommes partisans de mesures énergiques. Ce que M. Lloyd George demande est assurément le moins qu'on puisse demander à la nation. Il nous faut des réserves assez nombreuses pour satisfaire à toutes les exigences que la guerre nous imposera. Le pays ne reculera pas devant les sacrifices que lui impose son devoir envers lui-même et envers ses alliés à l'heure suprême où se décide la grande cause pour laquelle il a pris les armes. »

Cologne, 10. — De la *Gazette Populaire de Cologne* : « Ce discours reflète les graves soucis qui oppressent M. Lloyd George et toute l'Angleterre. S'il voulait convaincre le Parlement de la nécessité des mesures radicales demandées par lui, il eut dû faire un rapport conforme, dans la mesure du possible, à la vérité. Mais, dans l'esprit de M. Lloyd George et de tous ceux qui ont assumé la responsabilité de la continuation de la guerre, les égards que l'on doit à la vérité ont des limites. La volonté de continuer la guerre lui interdisait de faire l'aveu que la partie était perdue. Le plus fort argument dont il pouvait se servir pour influencer l'opinion publique devait lui venir de l'intervention américaine, qui, ainsi que l'orateur l'a du reste ouvertement avoué, serait seule de nature à permettre à l'Angleterre de persister. Jusqu'à présent, toutes les prophéties de M. Lloyd George ont cependant été misérablement démenties par les faits. M. Lloyd George ne s'est pas révélé comme un chef, mais bien comme un corrupteur de son peuple. Le langage qu'il a tenu ne deviendra sans doute tout à fait clair que lorsque la bulle de savon que constitue le secours de l'Amérique aura éclaté. »

— Le *Belgischer Kurier* fait suivre le discours de M. Lloyd George du commentaire suivant : « Le discours de M. Lloyd George met en lumière la grande erreur de lord Grey, lorsque celui-ci déclara, lors de l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne, que l'Angleterre ne souffrirait pas plus de la guerre que si elle se tenait à l'écart. Chaque phrase du discours trahit l'impression écrasante produite sur Lloyd George par les événements qui se déroulent au front de combat en France. Même la phrase par laquelle il déclare que cette fois encore l'Europe a été sauvée par le courage des Anglais, est presque timidement exprimée. Plus de rêves de victoire, plus de mépris de l'adversaire; par contre, démonstration de la nécessité d'une tension suprême de toutes les forces. Un autre indice de grande détresse, c'est le langage conciliant à l'adresse de l'Irlande. Mais les Irlandais savent ce que c'est de vendre leur sang pour des promesses. Tout l'espoir des Anglais repose sur l'Amérique. Mais, pour l'instant, les espérances de Lloyd George sont manifestement peu consolantes ! »

En France

Paris, 10. — M. Poincaré est allé hier au front dans la région de la Falice.

Paris, 11. — La Commission des affaires étrangères de la Chambre a décidé d'entendre le 17 avril M. Clémenceau au sujet des déclarations du comte Czernin. Les commissions de l'armée et de la marine seront invitées à assister à cette séance.

Paris. — L'Agence Havas annonce qu'à la suite des révélations de Bolo pacha, plusieurs questionnaires ont été envoyés télégraphiquement en province et à l'étranger.

Le bombardement de Paris

Zurich, 10. — Un Français, arrivé en Suisse il y a quelques jours, raconte, dans le « Thurgauer Tageblatt », que le nombre des victimes du canon à longue portée est beaucoup plus considérable que ne le disent les communiqués officiels. La population parisienne est absolument affolée. A la première alarme, les caves sont prises d'assaut par une foule qui ne se soucie ni des femmes, ni des enfants, ni des vieillards. Paris est devenu un véritable Eldorado pour les apaches et les voleurs, que la police est impuissante à mâter.

Au sujet de l'offensive, le même voyageur dit dit que, sans l'intervention des Français, les Allemands auraient partie gagnée. Les Anglais se sont montrés inférieurs à tout ce qu'on attendait. On ne comprend rien à Paris à la retraite précipitée de ces alliés qui veulent continuer la guerre jusqu'au bout et qui se replient à la première attaque. Si les Français n'avaient pas en toute hâte occupé 60 kilom. de front, le décision finale serait déjà probablement intervenue.

Quant au ravitaillement de Paris, il n'y a guère lieu de s'féliciter. Les vivres commencent à manquer. La ration de pain a été fixée officiellement à 300 grammes, mais la plupart du temps il faut se contenter de 100 grammes. Paris, dit-on, sera prochainement évacué par la population civile.

Genève, 10. — Des affiches apposées sur les murs des gares-frontières françaises font savoir que jusqu'à nouvel ordre il ne sera pas délivré de billets pour Paris.

En Roumanie

Francfort-sur-le-Mein, 10. — On mande de Berlin à la « Gazette de Francfort » que le traité de paix avec la Roumanie sera signé le 11 avril.

Bucarest, 10. — La « Gazette Bucarestila » commente comme suit les dépêches échangées entre MM. Marghiloman et Arion :

« Le droit imprescriptible de la Roumanie triomphe : l'ancienne province moldavienne revient à la mère-patrie après plus de cent ans. L'injustice commise en 1812 par la Russie est réparée. C'est aujourd'hui pour les patriotes un grand jour de fête : ils peuvent parler haut et envisager l'avenir avec confiance. »

En Finlande

Berlin, 11. — Le gouvernement allemand a demandé par sans-fil l'exécution de l'article 5 du traité de Brest-Litowsk, qui stipule que tous les navires de la flotte russe de la Baltique doivent quitter les eaux territoriales finlandaises le 12 avril au plus tard ou bien être désarmés. Le conseil des commissaires du peuple a donné des ordres en conséquence au commandant de la flotte russe.

Londres, 11. — De Pétrograd à l'Agence Reuter : Des navires de guerre allemands croisent au large d'Helsingfors, qui sera sans doute occupée à bref délai. Les Allemands ont exigé le démantèlement des fortifications et le désarmement des navires de guerre; les commissaires russes ont accepté ces conditions.

Stockholm, 10. — La guerre civile en Finlande va rapidement vers sa fin. La chute de Tammerfors a fait une profonde impression sur les gardes rouges, dont la force de résistance est brisée. Une prompte fuite peut seule sauver les chefs de la Garde Rouge. On peut s'attendre, pour le 1er mai au plus tard, au retour de l'ordre, ainsi qu'à l'entrée de l'armée gouvernementale dans Helsingfors. Lors de la prise de Rauto, 1,800 gardes rouges ont été faits prisonniers.

Nouvelles diverses

La frontière turco-bulgare

On mande de Berlin que la question de la frontière turco-bulgare est examinée à nouveau en ce moment. La Turquie s'efforce d'obtenir une rectification de la frontière dans les environs d'Andrinople et du Vardar.

En principe, la Bulgarie ne désire pas accéder à ce souhait, du moins dans la mesure désirée par la Turquie. Bien qu'un règlement n'ait pas été obtenu jusqu'ici, les négociations continuent et l'on en espère une issue favorable qui permettra à la Turquie et à la Bulgarie d'entretenir les plus cordiales relations.

Troubles à Québec

Le « Times » apprend de Toronto que, le 2 avril, la situation à Québec était plus sérieuse qu'on ne s'y serait attendu. On avait cru que du fait que les soldats campés dans les rues se trouvaient sous le commandement du général Lessard, la rébellion était endiguée. Au contraire, lundi de nouveaux troubles ont éclaté et la troupe a dû faire usage de mitrailleuses pour éviter que l'émeute prenne le dessus. Il résulte des rapports que 11 soldats ont été blessés, tandis que plusieurs civils ont été tués et 34 blessés. On a procédé à 65 arrestations.

La foule était armée de fusils, de revolvers et de pierres. On tira du haut des maisons et de derrière les tas de neige amoncelés dans la rue. La disposition de la ville se prête très bien à ces attaques contre la troupe et la tâche des militaires était d'autant plus difficile que la ville était plongée dans un épais brouillard qui empêchait de voir à plus de quelques mètres de soi.

Vers minuit, lorsqu'une accalmie se fut produite, tous les piétons furent arrêtés et fouillés pour voir s'ils n'étaient pas en possession d'armes. Des centaines de revolvers ont ainsi été confisqués.

La catastrophe du Danube

Budapest, 11. — La compagnie de navigation du Danube annonce que l'on a trouvé sur une épave du navire « Drina », coulé à la suite d'une collision, 22 cadavres. En tout 35 personnes manquent à l'appel.

Le choléra en Espagne

La Presse télégraphique suisse apprend de Madrid que le choléra a fait son apparition à Carthagène.

Un progrès technique en Suède

On mande de Stockholm qu'à raison du manque de charbon, l'usine à gaz de cette ville avait dès l'automne dernier fait des essais pour produire le gaz avec du bois. Ces expériences viennent d'être terminées et ont si bien réussi que la Suède est dès maintenant indépendante des arrivages de charbon pour ce qui concerne la fabrication du gaz.

Fermeture de la frontière franco-espagnole

On mande de Zurich que la frontière franco-espagnole a été fermée mardi.

Le Japon et la situation en Sibérie

Amsterdam. — L'Agence Reuter annonce l'arrivée à Pékin d'une mission japonaise, chargée de délibérer avec les autorités militaires chinoises sur la situation en Sibérie.

Mort du professeur Cavenaghi

On annonce de Bâle la mort du professeur Cavenaghi, directeur des galeries et des musées du Vatican.

LAON

D'un correspondant de guerre :

La ville de Laon est une ancienne cité aux rues étroites et tortueuses. Partout des ruelles, des impasses et des recoins. Les maisons sont grises, les vitrines poudreuses. Dans quelques rues, de longues séries de persiennes abaissées. Physionomie ordinaire d'une ville provinciale française, sous l'occupation. Oh! la mélancolie des fenêtres ternes et mortes de ces villes!

La cathédrale est un édifice énorme et sévère, construit en styles différents par divers architectes, qui paraissent s'être corrigés les uns les autres. Trois tours hautes et massives la surplombent. Nulle cathédrale de l'Europe occidentale n'a un aspect aussi imposant. Laon, d'ailleurs, est assis sur un plateau rocheux, qui s'élève à plus de cent mètres au-dessus de la vallée. Dominant les vallées du Rhin et de la Moselle, une foule de châteaux féodaux sont perchés au sommet des rochers.

Les routes d'alentour s'insinuent dans la ville par de petites portes vieillottes et grimpant en zigzags le long de la paroi rocheuse. Les rues sont étagées en terrasses, adossées aux pentes escarpées, et de charmantes petites villas sourient dans la luxuriante verdure printanière.

Au bas de la hauteur, la vallée s'allonge et s'élargit en plaine immense et opulente. Des vieux remparts de la ville, on jouit d'une vue superbe.

Le jour où nous arrivons à Laon, une mer de nuages gris-blancs, d'où tombe une fine pluie interminable, flotte au-dessus de cet admirable pays. Des masses de vapeurs noires, déchirées, se traînent à l'horizon, le long des coteaux, et le soleil, pâli, projette un cône de rayons blancs.

Le paysage, devant nous, est d'une grandeur sauvage et romantique, malgré le riant coloris de ses vergers en fleurs, malgré la tonalité fraîche et gaie des sveltes peupliers. Çà et là, la vallée et les pentes des collines lointaines sont agrémentées de taches sombres des forêts. Le paysage, vu dans la direction de Laon, a un caractère de romantisme saisissant. Au centre, la ville princière, émergeant d'opulentes frondaisons, est assise sur son trône de granit et exhibe la splendeur de la cathédrale, nimbée du scintillement bleu de ses toits ardoisés.

Dernières dépêches

Communiqué allemand

Berlin, 11. Soir. (Officiel.) — La bataille d'Armentières continue favorablement pour Nous avons pénétré dans les faubourgs d'Armentières. Au Sud d'Estaires, la Lawe a été franchie en quelques endroits.

Déclaration de M. Trotzki

St-Pétersbourg, 10. — Devant le comité principal du Soviet grand-russien, à Moscou, M. Trotzki a fait, la semaine dernière, un rapport détaillé de sa politique et a encore exposé les raisons qui ont déterminé le gouvernement des Soviets à offrir la paix aux puissances de l'Europe centrale. A cette occasion, M. Trotzki a attiré l'attention sur le fait que l'ancien président du ministère, M. Kerenski, considérait la continuation des hostilités comme impossible. Des documents secrets du coffre-fort de l'ancien ministre Neratow, dont il possède la clef, il appert que, peu après être entré en fonctions, M. Kerenski a demandé à l'Entente d'entamer des pourparlers de paix avec les puissances centrales. M. Trotzki a parlé ensuite du sort de la famille du Tsar et a déclaré que le gouvernement a pris l'engagement vis-à-vis des

Conformément à l'agréable mission dont je suis chargé, je vous informe, Monsieur, en votre qualité de président de cette conférence, que le Pape a pris, avec une joie grande et sincère, connaissance des témoignages de soumission et des sentiments de respectueuse reconnaissance envers sa personne sacrée qui se trouvent exprimés dans cette lettre. Elle éclate, en effet, d'une filiale gratitude pour l'amour miséricordieux qui n'a cessé d'inspirer et de guider le Père commun des fidèles dans tous ses immenses efforts pour soulager les maux de la guerre et exhorter les belligérants à la paix.

En présence du but que la Conférence poursuit dans ses travaux — c'est-à-dire le rapprochement des peuples de l'Europe après la guerre dans un esprit de véritable charité — Sa Sainteté a daigné donner libre cours à sa paternelle satisfaction et à un certain soulagement intime de son cœur. Car elle voit par là qu'au milieu du flot monstrueux de haine qui entraîne actuellement dans un effroyable tourbillon les choses et les personnes, un souffle rafraîchissant de noble inspiration chrétienne, issu des sources les plus hautes de notre religion divine, toute d'amour et de paix, semble vouloir se répandre maintenant. Le Christianisme, premier fondateur sur la terre de la loi de fraternel amour entre tous les hommes — sans en excepter non plus les ennemis — ne saurait véritablement, même pendant les ravages d'une guerre aussi cruelle que la guerre actuelle, laisser tomber pour ainsi dire en désuétude un commandement céleste, et souffrir que la haine, assurément légitime contre le mal, s'étende aussi aux personnes auxquelles est attribuée la faute d'avoir été des instigateurs et des instruments. Et si cela est vrai pour le temps de la guerre, combien plus juste encore pour plus tard, lorsque les Etats belligérants se retrouveront unis par un commun et solennel accord ! Car alors il sera certainement de la plus haute importance de concentrer en un faisceau toutes leurs forces encore disponibles, non pour perpétuer un esprit de basse amertume, présage presque infaillible de nouvelles guerres et de nouveaux malheurs, mais pour rétablir autant que possible, dans une sincère et généreuse coopération, l'ordre public et social détruit, sur la base de la religion et de la justice.

Ces simples considérations montrent suffisamment avec quelle raison la Conférence de Zurich s'efforce d'encourager des buts aussi véritablement chrétiens et en même temps si utiles au bien public. C'est pourquoi le Saint-Père désire lui voir prendre une plus grande extension et gagner en efficacité, et se plaît à la recommander à la coopération de tous. Il envoie sa bénédiction à tous ceux qui y prennent une part active.

Veuillez, Monsieur, faire connaître aux membres de la Conférence les sentiments bienveillants de Sa Sainteté dont je viens de vous transmettre l'expression. J'espère que tous les désirs qu'Elle a formulés se réaliseront heureusement avec l'aide de la divine Providence.

Je m'empresse de saisir cette occasion de vous exprimer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus haute et la plus sincère.

Votre dévoué,

P. Cardinal GASPARRI.

Cette lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat, confirmée le 5 octobre 1917 par une seconde approbation semblable du Vatican, démontre que le Saint-Père approuve l'Union Catholique internationale, la bénit et la salue comme le germe d'une nouvelle entente entre les catholiques pendant et après la guerre.

Le but principal de la Conférence fut d'éveiller un retentissant écho en faveur de la note de paix du Pape du 1er août 1917.

L'adresse suivante fut envoyée à Sa Sainteté le Pape :

A Sa Sainteté le Pape Benoît XV.

Très Saint Père,

La deuxième conférence de l'Union Catholique internationale s'est réunie du 29 au 31 janvier de la présente année, dans des conditions beaucoup plus étendues cette fois que lors de la première conférence du 12 au 13 février 1917. Comme l'année dernière, la première pensée des participants a été de témoigner à Votre Sainteté les mêmes sentiments d'inébranlable fidélité et de filial respect déjà exprimés par la précédente conférence, sentiments que Votre Sainteté daigna accueillir d'une façon si bienveillante que la lettre de Son Eminence le Cardinal secrétaire d'Etat, en date du 2 mars 1917, a été pour notre entreprise un précieux acquiescement et un encouragement nouveau.

Mais comment penser à Votre Sainteté, en ces jours de souffrances et de douleurs sans cesse croissantes de l'humanité, sans nous rappeler avant tout cette magnifique démonstration en faveur de la paix, due au cœur paternel de Votre Sainteté « qui embrasse tous ses enfants dans un égal amour », et adressée le 1er août de l'année dernière aux chefs des peuples belligérants, phare lumineux de paix au milieu des sombres ténèbres de la guerre ?

Oui, en vérité, si un jour l'humanité doit jouir d'une paix juste et durable, et si un avenir supportable attend les peuples, ce doit être alors une paix de conciliation et d'entente basée sur les principes libérateurs de haute morale exposés par Votre Sainteté dans son admirable note. Dans son allocution de Noël, Votre Sainteté a daigné comparer cette note à la « chaleur » qui « amènera la semence à maturité ». Cette chaleur a donné des fruits. Avec une profonde gratitude et des vœux ardents, les cœurs de millions et de millions d'hommes de tous les Etats et de tous les peuples, de toutes classes et de toutes professions, ont accueilli ce saint message de paix, qui doit demeurer le noyau de tous les efforts pacifiques. Nous supplions Dieu de faire fructifier davantage la semence et de lui accorder de devenir bientôt l'épi doré de la paix.

En fidèles enfants de l'Eglise, les membres de la conférence voient avec un profond chagrin les obstacles intolérables que le représentant de Jésus-Christ sur la terre rencontre dans l'accomplissement de sa mission surnaturelle, ainsi que les sérieux dangers qui environnent notre Père bien-aimé. Mais plus grande est la détresse, plus violentes sont les tempêtes dont est assaillie Votre Sainteté, plus les fidèles vous entourent, Saint-Père, d'un ardent amour, plus vifs sont leurs efforts pour contribuer à assurer à Votre Sainteté la liberté et l'indépendance que réclament les intérêts de la Sainte Eglise, et même ceux de l'humanité. Daigne Votre Sainteté accueillir avec une paternelle bonté, avec une sollicitude bienveillante, l'expression des sentiments de la deuxième conférence de l'Union Catholique internationale, à Zurich, protéger et encourager de loin ses efforts, et accorder sa bénédiction à ses membres.

Les membres de la deuxième conférence de l'Union Catholique internationale, à Zurich.

Le général Foch
diffère la contre-offensive

Genève, 11. — On mande de Paris aux journaux suisses, sans que la censure y ait mis d'opposition, que le développement de la situation stratégique et militaire a forcé le général Foch à reporter son offensive de grande envergure à une époque indéterminée.

Les révélations de Bolo pacha

Amsterdam, 11. — Le correspondant parisien du *Handelsblad* annonce que le fait que Bolo pacha a annoncé des révélations au dernier moment n'a surpris personne au ministère de la justice; on était préparé à des choses semblables. Bolo a été entendu deux fois par le procureur général Jusselier, car il ne voulait plus comparaître devant M. Bouchardon. Il a fait des révélations, qui sont tenues secrètes mais qui sont de la plus haute importance et qui, bien que n'ayant aucun rapport avec l'affaire Bolo, témoignent d'intelligence avec l'ennemi. Les révélations continuent.

Les vols au détriment du Comité National

Les vols et détournements de denrées et de produits divers au détriment des organismes qui dépendent du Comité National se multiplient de telle façon que le Comité exécutif vient de prescrire formellement aux différents sous-comités de signaler sur-le-champ à la police locale tous les vols dont ils sont victimes. Il importe d'enrayer un mal qui va croissant et qui cause un préjudice considérable à l'ensemble de l'Œuvre.

Les abus

Il a été constaté en différents endroits que les camions du Comité National de secours et d'alimentation transportaient des marchandises appartenant à des particuliers. L'abus était devenu si flagrant que des instructions précises et formelles viennent d'être adressées à cet égard aux différents comités locaux. Des mesures disciplinaires sont également annoncées contre les employés qui viennent récemment d'être condamnés par la justice militaire pour avoir caché, dans les bureaux des comités dont ils dépendent, des métaux et de la laine afin de les soustraire aux réquisitions. Le Comité National vient de rappeler à cet égard à tous ses subordonnés que les locaux officiels ne peuvent jamais servir à des fins étrangères à son action.

LE REPAS SCOLAIRE DANS LES PENSIONNATS. — On sait que les établissements d'instruction accordent le repas scolaire à leurs élèves. Ils bénéficient, pour ce service, de grandes faveurs de la part des comités provinciaux de ravitaillement.

Il vient d'être rappelé à cet égard que seuls les établissements d'instruction constitués en internats, dont le minerval ne dépasse pas 800 fr. par an, peuvent participer à la distribution du repas scolaire.

LA PATRONNE DE MONS. — L'Eglise a fêté, le 9 avril, sainte Waudru, patronne de Mons, et sa mère, la bienheureuse Bertille.

La fondatrice de la célèbre maison de chanoinesses qui donna naissance à la capitale du Hainaut, appartenait à une famille de saints. Elle avait pour époux saint Vincent, fondateur de Soignies; pour sœur, sainte Aldegonde, fondatrice de Maubeuge; pour fils, saints Landry et Dentlin; pour filles, saintes Altetrude et Madelberte. On indique communément l'an 686 comme la date de sa mort. La splendide collégiale de Mons, qui lui est dédiée, a remplacé, dans la seconde moitié du quinzième siècle, une ancienne église romane consacrée déjà à la sainte. Edifiée sous la haute direction de l'illustre chapitre noble des dames chanoinesses de Sainte-Waudru, d'après un projet élaboré par les maîtres constructeurs les plus réputés du pays, son premier « architecte » (lequel semble d'ailleurs avoir eu la part principale dans l'élaboration des plans définitifs) fut Jean Spiskin, un maître habile et de haute réputation dont les travaux d'érudition récents ont mis en relief la captivante physionomie.

LA SAINT-MACAIRE. — D'après la légende, saint Macaire, dont on célèbre la fête le 10 avril, était un patriarche d'Antioche, qui, voyageant en Europe, s'arrêta à Gand et y mourut de la peste le 10 avril 1012. Son nom est resté en vénération en Belgique, où on l'invoque contre les maladies contagieuses.

Communiqués et Arrêtés
DU GOUVERNEMENT

ARRÊTÉ concernant le transport des viandes. — Rapportant l'arrêté du 12 janvier 1918, réglementant le transport des viandes, j'arrête :

Article 1er. — La viande des jeunes veaux, c'est-à-dire des veaux ayant moins de 4 dents larges, abattus en dehors de Namur, ne peut être transportée que par corps, moitiés ou quartiers entiers. La tête doit être transportée attachée naturellement avec le corps ou l'un des quartiers de l'avant-corps.

D'autre part, la tête ou la mâchoire doit être conservée au lieu de débit jusqu'à la fin de la vente de la viande.

Art. 2. — Les contraventions au présent arrêté seront punies d'une amende pouvant aller jusqu'à 10,000 marks ou d'une peine de prison d'un an maximum. Les deux peines peuvent être cumulées; l'on peut également prononcer la saisie de la viande transportée contrairement aux instructions.

Sont compétents les commandants et tribunaux militaires.

L'arrêté entre en vigueur le jour de sa publication.

Namur, le 10 avril 1918.

Der Militärgouverneur der Provinz Namur,
von HULLER, generalleutnant.

AVIS. — A la suite d'un attentat sur la voie ferrée entre Jambes et Dave, l'heure de rentrée est fixée à 8 h. du soir dans les communes de Jambes, Dave, Wépion, Lustin, Saint-Bernard, Naninne, Erpent et Wierde.

Namur, le 11 avril 1918.

Kommandantur Namur,
von ROM,
Oberstleutnant und Kommandant.

Der Kreischef,
Freiherr THUMB von NEUBURG,
generalleutnant.

Chronique Locale

VILLE DE NAMUR.— MAGASINS COMMUNAUX

Sucre et miel artificiel. — Une distribution de sucre et miel artificiel aura lieu comme suit au magasin communal n° 1, rue Emile Cuvelier, 63, ouvert de 9 à 1 h. 30 et de 2 h. 30 à 5 h. : mardi 16 avril, les ménages de 7 pers. et plus; mercredi 17, id. de 6 pers.; jeudi 18, id. de 5 pers.; vendredi 19, id. 4 pers. avec carnets mauves n. 1 à 4,500; samedi 20, id. 4 pers. id. n. 4,501 et suiv.; lundi 22, id. 3 pers. avec carnets mauves n. 1 à 4,500; mardi 23, id. 3 pers. id. n. 4,501 et suiv.; mercredi 24, id. 2 pers. avec carnets mauves n. 1 à 4,500; jeudi 25, id. 2 pers. id. n. 4,501 et suiv.; vendredi 26, id. 1 pers. avec carnets mauves n. 1 à 4,500; samedi 27, id. 1 pers. id. n. 4,501 et suivants.

L'ordre ci-dessus sera strictement respecté. On ne servira qu'un seul carnet à la fois. La ration par personne est fixée comme suit : 800 gr. sucre rangé à 1 fr. 50 le kg., fr. 1.20; 2 verres de miel artificiel à fr. 0.80 le verre, 1.60. Total par personne, fr. 2.80. — Le compte exact sera exigé.

Les nécessiteux ne seront servis que l'après-midi, les autres personnes le matin seulement.

Les Bateliers ne seront servis que le matin et devront faire viser au préalable leurs papiers au Secrétariat, rue Emile Cuvelier n. 10. Ils devront pouvoir prouver par leur passe-port ou par toute autre pièce officielle, que leur bateau se trouve sur le territoire de la ville au moment de la distribution. — Le public est prié de se munir de paniers suffisamment grands et non de filets.

Le magasin sera fermé le lundi 15 avril.

Etablissements. — Les établissements à personnel nombreux recevront leurs bons au Secrétariat, rue Emile Cuvelier, n° 10, le jeudi 18 et le vendredi 19, de 9 à 1 h.

Les marchandises devront être enlevées à la salle de musique de la Verrerie d'Herbatte.

Namur, le 11 avril 1918.

Commission Communale d'Approvisionnement :
Le Président, G. DETOMBAY.

COMITE DE SECOURS ET D'ALIMENTATION DE NAMUR

Une distribution de céréaline de maïs, de café et de cacao aura lieu au Garage Francotte, de la manière suivante : I. De 8 à 12 h. : le 15 avril, ménages de 1 pers.; le 16, id. 2 pers.; le 17, id. 3 pers.; le 18, id. 4 pers.; le 19, id. 5 et 6 pers.

II. De 8 à 10 h. : le 20 avril, ménages de 7 pers. et plus.

III. De 10 à 12 h. : le 20 avril, retardataires.

Rations : céréaline, 200 gr., 0.20; café, 50 gr., 0.40; cacao, 50 gr., 0.40. Total : fr. 1.00.

VIE DE LA VIERGE EN 12 TABLEAUX

La demande de cartes pour la troisième représentation ayant dépassé le nombre de places que la salle peut contenir, le comité organisateur a décidé de donner une quatrième et dernière grande représentation de la Vie de la Ste Vierge, le lundi 15 avril, 63, rue de Bruxelles, à 2 h. 45.

PENSIONNAT DES SŒURS DE SAINTE-MARIE

24, rue du Président, Namur

La rentrée des classes est différée de 8 jours. Elle aura donc lieu le lundi 29 avril pour les élèves pensionnaires, — le 30 avril pour les demi-pensionnaires et les externes.

Pour les Orphelins de la Guerre

Nous tenons à signaler, d'une façon toute spéciale et bien méritée, le dévouement que vient encore de témoigner M. le juge Dujardin, en sa qualité de président de l'Œuvre des Orphelins de la Guerre, en parcourant, à pied, les 18 communes du canton d'Andenne et en parvenant à recueillir, porte à porte, par petites souscriptions (300 environ), à l'exception d'un don de 1,000 fr. de M. Alfred Lamarche, d'Haltinnes, la somme de 18,000 francs.

L'ALLIANCE DES PRESIDENTS des sociétés de secours mutuels de Namur, Jambes et St-Servais fera chanter un service pour le repos de l'âme de M. Jules Hamoir, membre effectif, en l'église Cathédrale le mardi 16 avril, à 9 heures.

Les présidents et les mutuellistes sont instamment priés d'y assister. — (*Communiqué.*)

SOCIETE ROYALE D'HORTICULTURE DE NAMUR. — Dimanche 14 avril, de 10 à 12 h., conférence donnée par M. Philippart. Sujet : Culture du pêcher, de l'abricotier, du prunier et du cerisier dans les jardins.

AISEMONT. — Des voleurs se sont introduits par le soupirail dans la cave de M. Joseph Colson, fermier à Aisemont et ont enlevé une forte quantité de pommes de terre.

PIRONCHAMPS. — Jeu de balle (local Camille Bollen). — Dimanche 14 avril, à 2 h., grande lutte de revanche entre les 4 plus forts joueurs, Georges Micheaux et Deskengel contre Octave De Hepper et Joseph Lemarque.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Le soldat et le partage. — Au cas où, pendant la guerre, une succession échoit à un défenseur de la patrie dont l'existence n'est pas prouvée, le législateur — décide un important arrêt de la Cour d'Appel de Bruxelles — a répudié la présomption de décès pour une présomption de survie et a décrété, par la loi du 11 ventose an II, qu'à défaut d'envoi d'une procuration, il serait nommé au militaire absent un curateur. Mais les attributions de celui-ci ne dépassent pas les actes d'administration proprement dits.

Il s'ensuit que ce curateur, nommé par le conseil de famille au soldat sous les drapeaux, n'a point le pouvoir d'intenter une action en partage ou de représenter l'absent dans une pareille action. La loi exige, en effet, des mandataires qui participent à un partage des conditions de capacité dépassant celles d'un simple administrateur du bien d'autrui.

D'autre part, l'action en partage est en réalité une « poursuite ». Or, une une loi du 4 août 1914 interdit, on le sait, pendant la durée de la guerre, toute poursuite en matière civile ou commerciale contre les citoyens présents sous les drapeaux. En fin de compte, on se trouve donc en présence d'une dérogation momentanée, mais expresse, au principe de l'article 815 du Code civil d'après lequel nul n'est tenu de rester dans l'indivision.

Cette suspension de l'action en partage pendant la guerre a certes ses inconvénients, mais le législateur, dans une pensée de haute équité, a décidé souverainement que l'intérêt du militaire, lequel expose sa vie pour le salut de tous, prime en ce moment tous les autres.

NECROLOGIE

— Mme **Léopold Billiard, née Marie Demierbe, et ses enfants; M. Sébastien Billiard, son épouse, Marie Renard, et leurs enfants, ont la profonde douleur d'annoncer la mort de M. Léopold BILLIARD, décédé le 19 mars 1918, à l'âge de 48 ans. Un service pour le repos de son âme sera célébré en l'église paroissiale de Salzinnes le 15 avril, à 9 h.**

— **Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui sa fidèle servante Mlle Emilie TRIFFAUX, née à Namur le 20 novembre 1875, y décédée le 11 avril 1918, munie des sacrements de N. M. la Sainte Eglise.**

Les obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau de la famille, auront lieu samedi 13 avril, à 10 h., en l'église de St-Servais. Réunion à la mortuaire, avenue de Belgrade, 29, à 9 3/4 h.

— Mme **P. de Hemptinne-Gobert a la douleur de faire part de la mort de son époux,**

Monsieur le Docteur Paul de HEMPTINNE

ancien interne des hôpitaux civils de Bruxelles, décédé à Lesve, à l'âge de 52 ans, après une courte maladie, administré des sacrements de N. M. la Sainte Eglise.

Le service, suivi de l'inhumation, a eu lieu dans l'intimité.

— **Un service de jeunesse pour le repos de l'âme de M. Georges FONTAINE sera chanté en l'église de Franc-Waret mardi 16 avril, à 12 h.**

— Un service pour le repos de l'âme de **M. Emile BARVAUX** sera chanté le lundi 15 avril, à 10 h., en l'église de Fooz-Wépion.

— **Un service pour le repos des âmes de M. Gustave DAHIN et de M. Armand NIGOT aura lieu lundi 15 avril, à 11 heures, en l'église paroissiale de Wierde, de la part de leurs amis.**

— **M. et Mme François RICHALD; M. et Mme Joseph Richald; Mlle Pauline Richald; M. Fernand Richald; Mlles Madeleine, Berthe et Angèle Richald; la famille de Mme Richald-Pirson, remercient vivement pour les marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur chère et regrettée mère, belle-mère, aïeule, sœur, belle-sœur, tante, grand'tante et arrière-grand'tante.**

— **Mme veuve Paul Martin-Abras, ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants, remercient parents, amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de**

Monsieur Paul MARTIN

leur cher et regretté époux, père, beau-père et aïeul.

— **Les familles Bourguignon et Dessart remercient parents, amis et connaissances des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de Mme François BOURGUIGNON, née Catherine DESSART. La messe de quarantaine aura lieu le lundi 15 avril, à 10 h., en l'église de Bouge.**

— **La famille RADELET-NOËL remercie les parents, amis et connaissances, et principalement la jeunesse de Saint-Marc, des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur cher fils et frère Aubain.**

La messe de quarantaine aura lieu le lundi 15 avril, à 10 heures, en l'église paroissiale de Saint-Marc.

— **La famille Delcourt remercie parents, amis et connaissances des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur chère et regrettée mère, Mme veuve Jean DELCOURT, née Marie WILLEM.**

La messe de quarantaine sera chantée en l'église de Crupet le lundi 15 avril, à 12 h.

— Mme **veuve Joseph Flahaux, née Eloïse Philippart, et ses enfants : Marie et Henry; la famille Flahaux et la famille Philippart, remercient parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de la mort de leur regretté défunt, M. Joseph FLAHAUX, et nous prient d'annoncer que la messe de quarantaine sera chantée le lundi 15 avril, à 10 1/2 h., en l'église des Tombes-Faulx.**

— **M. et Mme Joseph DETHIER-LOCKMAN et leur fils Marcel, remercient parents, amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur chère et regrettée fille et sœur Marie-Louise.**

Le service de quarantaine pour le repos de son âme aura lieu lundi 15 avril, à 10 heures, en l'église de Jemeppe-sur-Sambre.

— **La messe de quarantaine pour le repos de l'âme de M. Emile COULON, époux de Mme Marie GOLARD, aura lieu lundi, à 10 h., en l'église Saint-Nicolas.**

— **La messe de quarantaine pour le repos de l'âme de M. Mathieu MELARD, époux de Mme Désirée RADOMME, aura lieu le lundi 15 avril, à 10 h., en l'église de Malonne.**

— **La messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mme veuve Jacques FOSSÉPREZ, née Thérèse ROBSON, aura lieu en l'église paroissiale de Wépion le lundi 15 avril, à 11 h.**

— **Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Félix JEUNIAUX sera chanté en l'église d'Erpent le lundi 15 avril, à 11 h.**

— **La famille Berthulot-Taquet fera célébrer un service anniversaire pour le repos des âmes de leurs chers et regrettés parents, M. Jean-Baptiste BERTHULOT, et son épouse, Mme Maximilienne TAQUET, le lundi 15 avril 1918, à 11 h., en l'église de Losves.**

— **La messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Julien PENET aura lieu le lundi 15 avril, à 9 1/2 h., en l'église de Natoye.**

— **La messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Joseph SOYEURT sera célébrée à Pontaury le lundi 15 avril, à 11 h.**

— On annonce la mort de **Monsieur Arsène LEBRUN**, ingénieur en chef des Charbonnages de la Société Métallurgique Russo-Belge, né à Neufchâteau le 25 novembre 1875 et décédé à Kharkoff le 16 octobre 1917, après une courte maladie.

Chronique agricole

Correspondance particulière de l'*Ami de l'Ordre*

L'engrais humain

En réponse à la question posée par un lecteur du journal, voici en quelques mots le meilleur mode d'emploi de l'engrais humain au potager.

Longtemps avant l'heureuse évolution qu'a faite l'horticulture belge, nos pères avaient reconnu le pouvoir fertilisant des matières fécales. Depuis lors, nous avons progressé, nous connaissons la composition chimique de cet engrais et savons en tirer le meilleur parti. D'après l'almanach agricole belge, les matières fécales provenant des fosses d'aisance contiennent 3,7 °/₀ d'azote, 1,6 °/₀ d'acide phosphorique, 1,5 °/₀ de potasse, 1,0 °/₀ de chaux. Il résulte de ces chiffres que l'engrais humain constitue un fertilisant complet en ce sens qu'il renferme les quatre termes de la fumure; mais, hâtons-nous de le dire, cette quantité de matières fertilisantes est insuffisante, à moins que d'incorporer au sol des doses massives de cette fumure, chose qui n'est guère possible. L'horticulteur doit donc avoir recours aux engrais commerciaux pour compléter cette fumure aux matières fécales.

Une dose de 18 k.5 de sulfate d'ammoniaque (20 °/₀), de 9 kg. de scories basiques (18 °/₀), de 12 kg. de kainite (12,4 °/₀) contient, en temps normal, à peu près les mêmes matières fertilisantes que 1,000 kg. d'engrais humain. Lorsqu'on a recours aux matières fécales comme fertilisant au potager, on utilise comme fumure complémentaire le sulfate d'ammoniaque, les scories, la kainite ou tout autre sel potassique et cela suivant les besoins des plantes potagères. Ainsi, en ce qui concerne les légumes foliacés, on enfouit dans le sol, concurremment à l'engrais humain, 4-5 kg de scories et la même quantité de kainite. Cette fumure phospho-potassique se complète par l'épandage de 2-3 kg. de sulfate d'ammoniaque.

L'engrais humain est d'application courante au potager pendant l'hiver; pour des raisons de propreté et d'hygiène, il faut l'enfouir de suite et à une bonne profondeur. Nous engageons fortement nos lecteurs à utiliser seulement cet engrais dans la sole réservée aux choux et en second ordre à celle aux légumes foliacés. Certains germes microbiens se maintiennent en vie dans les tissus végétaux et peuvent ainsi entrer dans l'organisme avec les légumes racines et bulbeux mangés crus; l'ingestion de ces légumes peut donc amener des maladies mortelles. L'engrais humain relativement riche en azote ne doit pas non plus être enfoui dans la sole reservée aux légumineuses potagères; ces plantes jouissent de la propriété de prendre l'azote de l'air et de l'incorporer au sol. Pour les plantes potagères dont la partie souterraine est comestible, nous conseillons la formule suivante, par are :

2 à 3 kilos de sulfate d'ammoniaque;
5 à 6 kilos de phosphate Vesta ou phosphate Bernard;
8 à 10 kilos de kainite.

Dans la sole réservée aux légumes à fruits secs, on incorpore, par are, lors du bêchage :

5 à 6 kilos de phosphate;
8 à 10 kilos de kainite.

Ces engrais sont enfouis à l'aide de la fourche ou du rateau. Si le sol est pauvre en azote, on complète cette fumure par l'épandage de 1 à 2 kilos de sulfate d'ammoniaque, qui active le départ de la végétation et pousse au développement des nodosités radicellaires.

Alfred GOURMET, à Rochefort.

A Bruxelles

LES VOLS SUR LES TRAMWAYS. — Une bande doit de nouveau opérer sur nos tramways actuellement : le nombre de vols à la tire augmente, en effet, dans de considérables proportions. Hier, on a noté les plaintes de Mme Decock, avenue de Tervueren, à qui on a volé sa sacoche au débarcadère du tram Porte de Namur, de Mme Prick, Petite rue des Bouchers, qui a perdu une sacoche sur le tram de la ligne n. 15; de M. Tonnelier, rue de Louvain, un portefeuille bien garni pendant le parcours de la Bourse à l'église Ste-Gudule; de M. Clément, rue Camille Lemonnier, montre et chaine en or pendant le parcours de la Bourse à la place Anneessens; M. Hautmans, négociant, rue du Marronnier, portefeuille, de la Bourse au boulevard du Jubilé; M. Henri H..., employé chez M. Kahn, qui, chargé d'encaisser une somme de 3,600 fr. pour son patron, s'est fait voler cette somme sur le tram entre la place de Brouckère et le boulevard Botanique, etc., etc.

LES VOLS. — On a cambriolé chez M. Lorthiois, rue de Tongres; dans le magasin Salim, boulevard du Midi; le magasin de Dobbeleer, tailleur, 162, rue du Midi; la savonnerie Berckmans et Cie, rue Laekenveld; le magasin Geernaert, rue Le Lorrain; chez M. Peland, rue Saxe-Cobourg; M. N..., rue du Chalet; dans les usines Meurs, rue d'Allemagne; Léon d'Hoir, rue Vanderborght; Hap, rue du Cardinal; dans la boucherie des Brigittines, rue des Brigittines, où l'on a enlevé une grande quantité de viande de divers étals; chez M. Verroeven, cabaretier, rue St-Guidon, M. Van Bourgogne, rue du Moulin, à St-Josse-ten-Noode; dans les ateliers Senez-Sturbelle, rue Van Schoor, où plusieurs sacs de sucre ont été enlevés par les malandrins; chez M. Lagrillière, rue Wauthier, à Laeken; M. De Knop, rue Vanderkinderen, à Uccle; M. Vandemeulebroeck, chaussée de Drogenbosch, etc., etc.

Situation du département d'émission de la Société Générale de Belgique au 4 avril 1918.

Actif :	
Encaisse métall. et monn. allem.	27,520,405.38
Avoir à l'étranger	736,712,915.27
Prêts sur avoir à l'étranger	98,385,051.96
Prêts sur bons du trésor des provinces belges (art. 6, § 7 des stat.)	480,000,000.00
Effets et chèques sur places belges	125,338,383.07
Prêts sur valeurs intérieures	2,500,552.00
Actifs divers	28,833,818.14
Total	fr. 1,489,191,126.72
Passif :	
Montant des billets en circulat.	1,228,607,050.00
Avoir sur comptes de virement	221,808,047.30
Passifs divers	38,775,570.42
Total	fr. 1,489,191,126.72

ANNONCES

ON demande jeune homme, honnête, pr magasin. Adr. bur. j[l]. 4331

ON demande, pour Institution très sérieuse, Messieurs comme il faut, ayant loisirs, bien considérés et habitant de préférence une commune rurale. Rémunération intéressante. Ecrire L. D. 7, Office de Publicité, 36, rue Neuve, Bruxelles. 2695

Institution financière importante désire entrer en relations avec Messieurs bien élevés, honnêtes et energiques, répandus dans les milieux agricoles. Situat. d'av. Ecr. avec réf. et état civil B. P. R. 66, Office Publicité, Bruxelles. 3799

ON demande fille ou garçon de courses, à l'Economie, place Kegeljan, n° 2, Namur. 4309

Garçon boucher demande place Adr. bur. j[l]. 4318

Gouvernante-ménagère, bonnes référ., desire place chez prêtre ou Mr seul. Ecr. B.D.115, bur. j[l]. 4277

ON demande bonne servante, Hôtel de Hollande, place de la Gare, Namur. 4339

ON demande, pour ménage de 2 personnes, bonne servante-cuisinière. Bons gages. S'adr. Villa des Roses, à Rivière. 4333

ON demande fille à tout faire, références exigées, boulevard du Nord, 103, Namur. 4330

ON dem. femme de chambre, sérieuse, sachant coudre et repasser. Ref. exig. Adr. bur. j[l]. 4303

ON dem. servante, de la camp. Adr. bur. j[l]. 4133

SERVANTE, âgée de 30 à 40 ans, sachant traire, bonnes références, est demandée de suite à l'hospice Dejaifve, de Fosses. Bons gages. 4246

ON dem. bonne servante, 43, rue Godefroid. 4269

On demande servante sachant traire Se présenter chez M. Gaspard, à Beez. 4270

ON demande de suite une servante, ayant déjà servi, Villa Impromptu, Wépion. 4234

On demande une servante Avenue de Salzinnes, 80. 4233

BATEAUX NAMUR-ANDENNE

Horaire à partir du 15 avril 4302

NAMUR	départs	10 h. 15 et 6 h. 15
ANDENNE	»	7 h. 30 et 3 h. 45

ON cherche à louer, au bord de la Meuse, partie de villa ou petite villa meublée, avec jardin, pr ménage sans enfant. S'adr. 52, rue de Fer. 4357

On désire acheter BEAUX IMMEUBLES, si possible avec jardin. Faire offre avec plans chez M. Leblanc, entrepreneur, 79, Bd d'Omalius, Salzinnes. 4359

CULTIVATEUR cherche ferme 10 à 20 hectares, pr l'année 1919. Adr. bur. j[l]. 4338

ON demande à louer pied à terre, Namur ou environs. Ecrire A. B., bur. du j[l]. 4305

Fonctionnaire communal cherche à Namur ou bords Meuse, villa ou maison avec jardin. Offres à adr. à Ingénieur, bur. j[l]. 4280

On demande chambre garnie pour passer après-midi à la campagne, situat. saine, très tranquille, envir. tram Namur. Inutile offres faubourgs. Ecrire R. R. 50, bur. du j[l]. 4257

A LOUER appartement au 1er étage électricité et eau, rue de l'Ange, 69, Namur. 3917

Chambre garnie à louer. Adr. bur. j[l]. 4363

A LOUER, à Boez, belle maison avec jardin, prix avantageux. S'adr. 6, Bd Frère-Orban. 4292

A LOUER VASTE MAISON DE COMMERCE, 58, rue des Brasseurs, à Namur. — Entrée particulière pour locataires. Gaz, eau de la ville, cabinet anglais. Pour conditions, s'adresser chez V. Marcq-Gérard, même rue. 3716

Direction de ventes de M. Auguste CARPENTIER, ancien clerc de notaire à Andenne.

Pour cause de départ

Vente publique d'un beau mobilier, à Seilles

Le mercredi 17 avril 1918, à 1 h., M. Falmagne-Thonus, industriel, fera vendre, sous la direction et à la recette de M. Auguste Carpentier, ancien clerc de notaire à Andenne, le beau mobilier garnissant sa demeure, à Seilles, savoir : buffet-étagère plaqué noyer, canapé et chaises de salon, pendule en marbre noir avec candélabres, coffre-fort, chambres à coucher, garde-robes en chêne et autres, suspensions de salon et de vestibule et autres objets. — Pour détail, voir affiches. — 10,000 tuyaux de drainage, 600 mètres de plinthes, tuyaux en grès, etc. Sommier en chêne de 3 m. 65. — Au comptant, avec 10 p.c. 4399

Diverses propriétés à vendre de gré à gré Capitaux à placer sur hypothèques. — Renseignements divers. Déclarations de successions. 4400

Etude de Me FEVRIER, notaire à Sombreffe.

A vendre, à échanger ou à louer

10 hectares d'excellentes terres situées à Spy. S'adresser à Me Février, notaire à Sombreffe. 4396

A remettre pour cause de santé

Commerce de produits chimiques (détail) en pleine prospérité situé centre de Charleroi. Situation d'avenir. Ecr. Bureau de Publicité, 21, boulevard d'Herbatte, Namur. 4174

A VENDRE brebis, prête à mettre bas. S'adresser M. Dermine, 42, à Naninne. 4341

A VENDRE 1 âne avec harnais et tonneau et 1 brebis laitière. S'adr. Mme Deichevairie, Wanfercée-Baulot. 4336

A vendre BREBIS LAITIERE 5 mesures de lait pr jour. N° 3, re de la Cloche. 4319

A VENDRE génisse jersey, 4 semaines. S'adr. Servais, pharm., Sombreffe. 4284

A VENDRE jeune bouc blanc, sans cornes, race Pyrén. Ecrire R. B. 39, bur. du j[l]. 4332

Belle glacière, grillage et niche à chien à vendre d'occasion. Adr. bur. j[l]. 4202

A VENDRE beau chariot à échelons, état neuf; treillis de poules. S'adr. Léon Marique, à Bois-de-Villers. 4324

A vendre d'occasion : échelles de toutes grandeurs et une partie sacs à paille. Adr. bur. j[l]. 4322

A VENDRE 2 kilos semences choux blancs et 1 k. semences choux de Bruxelles, garant. Alexandre Materne, Velaine (Jambes). 4325

BONS FAGOTS, mêlés et unis, à vendre S'adresser Léon Marique et Lessire, à Bois-de-Villers. On peut les rendre à domicile. 4323

Costume magnif., Dame Tailleur, serge bleue, t. 44, à vendre. Adr. bur. j[l]. 4320

Suis vendeur un bateau de fumier envir. 400 tonnes. V. V., re Léanne, 13, Namur. 3721

A VENDRE une brouette de moulin; une table-presse à copier, un fauteuil mécanique à roues pour malade. Ecrire A. M. 4C, bur. du j[l]. 4283

Suis vendeur de 50 kilos MIEL pur du pays. Adr. bur. j[l]. 4290

SALON LOUIS XVI A VENDRE Adr. bur. j[l]. 4317

On demande pousse-pousse d'occasion n° 1, rue d'Arquet. 4361

On demande BON PIANO d'occasion 439, chaussée de Dinant. 4340

On désire acheter d'occasion Ameublement salle à manger et ameublement bureau. Offre écrite : Bodson, 60, Bd d'Omalius. 4337

On désire acheter CUISINIÈRE Adr. bur. j[l]. 4371

ON désire acheter voiture légère ou tonneau pour petit poney. Adr. bur. j[l]. 4372

PIANO d'occasion est demandé Ecrire L. B., bur. du j[l].